



ELECTION AU

## COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

### SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**Le système éducatif tel qu'il prévaut aujourd'hui en Corse ne répond pas aux attentes spécifiques de notre société insulaire prise en otage par une mondialisation mortifère pour les diversités culturelles.**

**Le constat est inquiétant. Il apparaît de façon évidente une inadéquation entre la formation et l'emploi, une perte des repères culturels, une dépréciation de l'école en général en tant que facteur de réussite et d'intégration sociale. Ainsi, beaucoup trop de nos élèves sortent du système scolaire sans réelles qualifications.**

**La ruralité et la mise en place de l'enseignement du Corse** sont deux autres critères de la spécificité de l'Académie de Corse. Tous les ans les contraintes des CT et autres commissions nous montrent qu'on ne peut agir efficacement avec les règles qui nous sont imposées.

Si l'on veut un système éducatif réellement performant, prenant en compte les critères énoncés, la nécessité de la mise hors norme de l'Académie pour **gérer efficacement la formation, les besoins et les personnels** devient vitale. Elle nous donnerait les moyens d'instaurer le bilinguisme et de mener un enseignement de qualité ne dépendant plus des « quotas » qui régissent le système éducatif actuel.

Le STC Educazioni travaille et se bat pour la **mise en place de normes adaptées à l'Académie de Corse**, socle minimal pour la construction d'un système éducatif au service exclusif des intérêts collectifs de notre peuple. Seul ce cadre peut permettre de déterminer les objectifs et les pratiques d'éducation afin de s'affranchir d'un système d'enseignement centralisé obsolète dans l'Europe actuelle.

La mise hors norme s'inscrit naturellement dans la lutte de libération nationale et sociale ou l'élément dynamique que constitue l'émancipation culturelle passe par l'instauration définitive de la langue corse comme langue nationale.

Pour le STC Educazioni, il s'agit d'œuvrer à **une véritable révolution du système d'éducation** :

1. Définition d'une formation initiale et continue en fonction d'objectifs clairement identifiés visant à donner à tous une réelle qualification correspondant à la vie économique et sociale d'une nation qui veut recouvrer ses droits historiques.
2. Repenser l'articulation des différents cycles d'enseignement pour atteindre une continuité pédagogique en phase avec le monde moderne.
3. Rationaliser une pédagogie pluridisciplinaire pour l'épanouissement de l'apprenant et son émergence à une conscience critique garante d'une réelle démocratie participative.
4. Développement des technologies nouvelles et de l'enseignement technique pour une ouverture de l'école sur le monde du travail.

La mise hors norme de notre Académie s'accompagne de la nécessaire **création d'une structure à l'Assemblée de Corse** qui, **après avoir établi une cartographie du système éducatif en Corse**, sera chargée de travailler sur **l'adaptation et l'expérimentation des textes réglementaires** à la réalité de notre pays, et ce pour aboutir à **une réelle autonomie administrative, une véritable gouvernance**.

**Dans un premier temps, deux axes prioritaires doivent accompagner obligatoirement cette mise hors norme :**

**\*\* Elaboration d'un barème de mutation inter-académique spécifique aux personnels répondant à un critère de citoyenneté corse :** Le STC Educazioni demande l'instauration d'un barème réellement spécifique au peuple Corse et ce en ne bonifiant uniquement que deux critères : **Obtention d'une habilitation en langue Corse et Résidence continue sur le territoire de Corse durant une période de 10 ans.**

**\*\* Mise en place d'une réelle politique de développement de la langue corse.**

- Nous réclamons une véritable ambition pour le développement de cette filière **avec une optimisation des moyens humains vers la formation, une automatisation du fléchage des postes** pour développer les équipes éducatives dans les établissements, la mise en place d'un groupe de travail académique chargé de réfléchir à la spécificité et aux besoins pour la généralisation de cette filière.

- Parallèlement à cette généralisation du bilinguisme, **l'offre de formation de 3h00 de LCC au collège doit devenir obligatoire**, à défaut et dans l'attente, être à minima automatique. C'est-à-dire apparaitre en 6ème dans l'emploi du temps de toutes les classes sans préjugé avant la rentrée des élèves qui suivront ou non cet enseignement. Il doit en être de même pour les classes de 4ème. Au lycée l'offre doit également dès la seconde être prévue sur toutes les classes de ce niveau. La proposition de la LV3 Corse doit également être automatisée.

**En choisissant de voter les candidats de la liste du STC vous contribuez à renforcer le combat du syndicalisme corse dans le système éducatif. Pour le pluralisme syndical, garant de transparence et d'émancipation sociale et culturelle. Pour un syndicalisme libre et démocratique, représentatif et indépendant, au service du Peuple Corse et de la Corse. Pour que le STC Educazioni devienne une force de réflexion et de proposition incontournable dans tous les domaines de l'Enseignement pour que l'Ecole redevienne, sur notre terre, un moteur de développement des compétences, un vecteur d'émancipation, un lieu d'intégration par l'enseignement de notre langue et notre culture, une source d'avenir pour notre peuple.**

*“Studià hè Libertà” Pasquale Paoli*